

D.U FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Responsable Universitaire : Pr JC. SOL

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants en 3^{ème} cycle de Médecine DES/DESC de Neurochirurgie,
- Étudiants en 3^{ème} cycle de Pharmacie.

Formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en chirurgie dentaire titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-femme DE, Aide-Soignant(e) DE, Auxiliaire de puériculture DE, Ergothérapeute DE, Manipulateur radio DE, Psychologue : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Nombre de places limité à 50

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bases anatomo-physiologiques des voies de la douleur,
- Savoir évaluer et examiner un patient présentant une douleur chronique,
- Reconnaître les caractéristiques sémiologiques d'une douleur d'origine nociceptive,
- Savoir mettre en place une stratégie thérapeutique pour traiter une douleur nociceptive,
- Savoir reconnaître une douleur neuropathique,
- Connaître les principales étiologies des douleurs neuropathiques,
- Connaître les principes thérapeutiques pour traiter les douleurs neuropathiques,
- Reconnaître et traiter une migraine,
- Savoir évaluer et traiter une douleur d'origine cancéreuse,
- Connaître les principes de prise en charge de la douleur en soins palliatifs,
- Connaître les traitements non médicamenteux de la douleur,
- Connaître les bases de la prise en charge psychiatrique des patients douloureux,
- Savoir prendre en charge la douleur chez l'enfant,
- Savoir évaluer et traiter un patient présentant une douleur aiguë.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DU

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU* 1^{ère} session	MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU* 2^{ème} session
Assiduité	Examen final oral
Examen final écrit	

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 650 euros

Renseignements :

Mme DEVENYNS Arielle - Tél : 05 61 77 94 95 - E-mail : devenyns.a@chu-toulouse.fr

Hôpital Pierre Paul Riquet – Pôle Neurosciences - Place du Dr Baylac –31059 Toulouse cedex 9